

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **lundi 30 mars 2015** à 20H45, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Absent excusé : Jean-Robert LAMARRE (pouvoir donné à Jean-Marie BARBE)

Secrétaire de séance : Christine VARIN

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 05 mars 2015.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser l'ajout de deux points à l'ordre du jour : Adhésion 2015 au fonds d'aide aux jeunes en difficulté et au fonds de solidarité pour le logement. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des voix les deux ajouts ci-dessus.

1/ Fonds d'Aide aux Jeunes en difficulté/ Adhésion 2015

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2013-03/01 du 21/03/2013 concernant l'adhésion de la commune au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes en Difficulté (F.A.J.D), ainsi que le montant de la subvention accordée en 2014 qui s'est élevée à 209€99. Sachant que ce fonds a été mis en place dans le département en 1994 afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans, et qu'en 2014, 156 491.06 € d'aides individuelles ont été versées au niveau départemental, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à verser la somme de 212€06 (922 habitants x 0.23€) au titre de la participation 2015. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix autorise la participation ci-dessus.

2/Fonds de solidarité pour le logement / Adhésion 2015

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées, et en application des dispositions de la loi n°90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement, un Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) a été mis en place dans le département de la Manche. Depuis 2005, ce fonds de solidarité est piloté par le Conseil Général en association avec les Collectivités Locales, les bailleurs sociaux, les fournisseurs d'énergie, d'eau, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole. Sachant qu'en 2014, la commune a participé à hauteur de 547€80, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à verser la somme de 553€20 (922 habitants x 0.60€) au titre de la participation 2015. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix autorise la participation ci-dessus.

3/ et 4/ Approbation du compte de Gestion 2014 et du compte administratif 2014

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des voix :

- le compte de gestion dressé par Monsieur LOUVEAU, Trésorier,
- le compte administratif. A la clôture de l'exercice, il ressort :

	Résultat antérieur à la clôture de l'exercice 2013	Part affectée à l'investissement Exercice 2014	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture de 2014
Investissement	-264 174.97	0.00	317 414.89	53 239.92
Fonctionnement	391 866.17	270 334.97	38 072.29	159 603.49
TOTAL	127 691.20	255 355.21	355 487.18	212 843.41

5/Affectation du résultat de l'exercice 2014

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau d'affectation des résultats ci-dessous :

EXERCICE 2014 - INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
Dépenses de l'exercice	188 911.43 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	264 174.97 €
TOTAL DES DEPENSES	453 086.40 €
RECETTES	
Recettes de l'exercice	506 326.32 €
TOTAL DES RECETTES	506 326.32 €
RESULTAT (001) (Recettes Inv. - Dépenses Inv.)	53 239.92 €
RESTES A REALISER	
RAR Dépenses	19 350.00 €
RESULTAT RAR	-19 350.00 €

EXERCICE 2014 - FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Dépenses de l'exercice	491 441.63 €
TOTAL DES DEPENSES	491 441.63 €
RECETTES	
Recettes de l'exercice	529 513.92 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	391 866.17 €
Part affectée à l'investissement (exercice N)	270 334.97 €
TOTAL DES RECETTES	651 045.12 €
RESULTAT (Recettes Fonct. - Dépenses Fonct.)	159 603.49 €
Report BESOIN DE FINANCEMENT (art. 1068)	0.00 €
RESULTAT REPORTE (002) (Résultat Fonctionnement + Report besoin financement)	159 603.49 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des voix l'affectation des résultats ci-dessus.

6/Budget primitif 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, arrête comme suit le budget primitif 2015 :

- en fonctionnement : dépenses et recettes : 667 908 €
- en investissement : dépenses et recettes : 372 103 € ;

7/Taux d'imposition 2015

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal les taux d'imposition suivants :

TAXES	BASE IMPOSITION 2015	TAUX IMPOSITION 2015	PRODUIT 2015 ATTENDU
Taxe Habitation	507100	11.45	58063
Taxe Foncier bâti	412900	9.74	40216
Taxe Foncier non bâti	101500	25.45	25832
CFE	153200	15.8	24206
		TOTAL	148317

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des voix les taux d'imposition ci-dessus.

8/Subventions communales 2015

Le Conseil Municipal, suite au vote du budget, (un crédit de 5000 euros à l'article 6574 « subvention de fonctionnement aux personnes de droit privé » ayant été voté) décide à la majorité des voix (Monsieur LEMAGNEN, Président de l'Amicale des Aînés n'a pas pris part au vote) d'attribuer les subventions suivantes :

	Montant de la subvention
Associations communales	
-Coopérative scolaire	
Arbre de Noël	850
Sorties pédagogiques	800
-Comité des Fêtes /	
Gonneville	250
Repas aînés	800
-Association des Parents d'Élèves	250
-Amicale des Aînés	250
- Les Oiseaux Mazoutés du Cotentin- chez Mme GIRARD -17, rte des Aulnays -GONNEVILLE	150
-Association « GONNELIRE »	200
-Illuminat de fin d'année- Eglise/Mr Le Curé	30
Total associations communales	3580
Associations diverses	
-SNSM - 50840 Fermanville	50
-Union des Donneurs de Sang Bénévoles 5 Rue du Verger - 50100 Cherbourg	90
-Croix Rouge Française - 31 Rue Notre Dame - 50100 Cherbourg	60
-ARKM (Association pour le Registre des Cancers de la Manche) - Centre Hospitalier Public du Cotentin - 46 rue du Val De Saire - 50100 Cherbourg	60
-Secours Catholique de La Manche - 35 rue de l'Ecluse Chette-BP 317-50203 Coutances	60
-ADEVA (Associat.de défense des victimes de l'amiante) - 12 rue Pasteur - 50100 Cherbourg	120
-Association Retinostop-chez Mme Bouchain Arlette - 15 route du Phare - 50840 Fermanville	60
-Association France Alzheimer Manche - 15 rue du Palais de Justice - 50200 Coutances	60
Total associations diverses	560
TOTAL SUBVENTIONS ATTRIBUEES	4140

9/ Questions diverses

Bulletin municipal : Une réunion pour son élaboration est prévue le 21 avril prochain à 18h00.

Site internet : la mise à jour du site continue. Une page sur les assistantes maternelles et une sur « l'association des oiseaux mazoutés du Cotentin » ont été créées. Prochainement, une page sur l'école et la cantine sera en ligne.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée le jeudi 7 mai prochain à 20h30.

La séance est levée à 23 heures.

La Secrétaire de Séance,
Christine VARIN

Le Maire,
Luc DUFOUR